



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **11 mai 2009**

Délibération n° 2009-0742

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Bron - Décines Charpieu - Givors - Lyon 1er - Lyon 9° - Feyzin - Oullins - Pierre Bénite - Rillieux la Pape - Saint Fons - Saint Genis Laval - Saint Priest - Vaulx en Velin - Vénissieux - Villeurbanne

objet : Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise 2007-2009 - Soutien aux dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise par des publics issus des territoires inscrits dans le CUCS - Conventions de participation financière

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Rapporteur : Madame Besson

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 30 avril 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 12 mai 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brolquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Millet, Muet, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Calvel (pouvoir à M. Buffet), Charles (pouvoir à M. Coste), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Corazzol), Bernard B (pouvoir à Mme Vessiller), Braillard (pouvoir à Mme Benelkadi), Mmes Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthélémy), Dagorne (pouvoir à M. Havard), MM. Ferraro (pouvoir à M. Ariagno), Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Pili), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Lyonnet (pouvoir à M. Léonard), Meunier (pouvoir à M. Gignoux), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Roger-Dalbert (pouvoir à M. Gléréan), MM. Serres (pouvoir à M. Imbert Y), Terracher (pouvoir à Mme Pédrini), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier).

Absents non excusés : MM. Louis, Réale, Turcas.

Séance publique du 11 mai 2009**Délibération n° 2009-0742**

commission principale :	développement économique
commune (s) :	Bron - Décines Charpieu - Givors - Lyon 1er - Lyon 9° - Feyzin - Oullins - Pierre Bénite - Rillieux la Pape - Saint Fons - Saint Genis Laval - Saint Priest - Vaulx en Velin - Vénissieux - Villeurbanne
objet :	Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise 2007-2009 - Soutien aux dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise par des publics issus des territoires inscrits dans le CUCS - Conventions de participation financière
service :	Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 avril 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La création d'activités et le développement de nouvelles formes d'emploi dans les quartiers sensibles sont inscrits comme objectifs prioritaires du développement économique des territoires. Depuis plusieurs années, la Communauté urbaine aide financièrement les initiatives impulsées par certaines communes afin de soutenir les dispositifs d'aide à la création d'activités pour des publics défavorisés relevant des sites de l'agglomération en contrat urbain de cohésion sociale (CUCS). Ces publics ont des besoins spécifiques, notamment en termes de proximité et de temps d'accompagnement. Des problèmes périphériques, souvent d'ordre psychologique, doivent aussi être résolus pour permettre à ces personnes de créer leur entreprise (langue, discriminations, mobilité, problèmes familiaux). Des liens et coopérations avec les acteurs de l'insertion ou de la culture s'opèrent afin de réduire ces difficultés annexes.

En outre, il semble nécessaire d'ajouter que cette aide financière s'inscrit pleinement dans le volet Quartiers de Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat.

En 2008, ce sont près de 900 personnes qui ont été accompagnées par ces dispositifs, ce qui a permis la création ou le portage de 280 activités. 56 % de ces personnes étaient demandeurs d'emploi dont près de 28 % depuis plus d'un an. 19 % étaient allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI) ou d'autres minima sociaux. 44 % résidaient dans les quartiers en CUCS et 57 % avaient un niveau scolaire inférieur ou égal au baccalauréat.

En 2009, les 14 dispositifs mis en place dans 14 communes de l'agglomération totalisent un budget 947 698 €. Il est proposé :

- que la Communauté urbaine participe à ces 14 actions à hauteur de 118 121 € en 2009,
- qu'une démarche soit conjointement engagée avec les Communes sur l'évolution envisageable de ces dispositifs.

En effet, si l'utilité et l'efficacité de ce travail de proximité ont été largement démontrées, des évolutions peuvent être utiles afin d'adapter au mieux la couverture géographique aux publics et d'optimiser l'usage de la participation financière de la Communauté urbaine à ces actions.

Ces dispositifs sont détaillés ci-après :

Commune/structure	Dispositif ou action	Coût et montage financier	
Bron/Elycoop	- coopérative d'activité et d'entrepreneurs salariés - une antenne création pour l'accueil, la maturation et l'étude-validation des projets - un pôle de service post-création et une pépinière	commune de Bron	15 000 €
		<i>Communauté urbaine</i>	15 000 €
		Région	20 000 €
		Europe	25 000 €
		vente	9 500 €
		total	84 500 €
Bron/Activ idées/com-mune	- dispositif d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprise	commune de Bron	23 684 €
		<i>Communauté urbaine</i>	14 666 €
		Etat	2 400 €
		Région	10 850 €
		total	51 600 €
Feyzin/Aspie	- dispositif d'accompagnement des porteurs de projet avec un dispositif d'accueil et de soutien à la création d'entreprise au quartier des Razes à Feyzin	commune de Feyzin	2 000 €
		<i>Communauté urbaine</i>	2 000 €
		Etat	2 000 €
		autres	606 €
		total	6 606 €
Lyon 1er - centre d'information départemental des femmes et des familles	- accompagnement des porteurs de projet de création d'entreprise et d'activités	ville de Lyon	2 800 €
		<i>Communauté urbaine</i>	2 800 €
		CNASEA	81 €
		total	5 681 €
Oullins/Pierre Bénite/ Givors/Saint Genis Laval/ coopérative d'activité Graine de sol	- coopérative d'activité : Graine de sol avec un dispositif d'accueil et d'accompagnement de porteurs de projets	commune d'Oullins	8 000 €
		commune de Pierre Bénite	6 000 €
		commune de Saint Genis Laval	8 000 €
		convention Promotion pour l'emploi	5 000 €
		<i>Communauté urbaine</i>	8 500 €
		MDE Givors	8 000 €
		Europe	35 800 €
		Etat	10 000 €
		auto financement	18 557 €
		total	107 857 €
Portes du sud (Feyzin, Saint Fons/Vénissieux)/ Escale création	coopérative d'activité : Escale création - sensibilisation et accompagnement à la création d'activités en coopératives d'activité	commune de Saint Fons	4 000 €
		commune de Feyzin	2 000 €
		commune de Vénissieux	3 000 €
		<i>Communauté urbaine</i>	9 000 €
		Région	21 500 €
		Etat	15 000 €
		Europe	40 000 €

		auto financement	44 470 €
		total	138 970 €

Saint Fons/La Coursive/commune	- dispositif initiative-cr�ation d'entreprises de la commune de Saint Fons - soutien dans le cadre du CUCS du dispositif rep�rage initiative habitants - soutien de la p�pini�re d'entreprise par la DGDEI	commune de Saint Fons	19 600 €
		<i>Communaut� urbaine</i>	15 000 €
		Etat	15 000 €
		Europe-FSE	44 100 €
		Caisse des d�p�ts (CDC)	19 000 €
		auto financement	46 000 €
		total	158 700 €
Saint Priest/ASPIE	- accompagnement de porteurs de projet de cr�ation d'entreprise et d'activit�s r�alis�s sous ma�trise d'ouvrage de l'Aspie (association sanpriote pour l'insertion par l'emploi)	commune de Saint Priest	47 500 €
		<i>Communaut� urbaine</i>	12 000 €
		Etat	5 000 €
		PLIE Uni-Est	3 000 €
		auto financement	7 000 €
		CDC	5 000 €
		autres	8 439 €
		total	87 939 €
Rillieux la Pape	- coop�rative d'activit� et d'emploi Cr�a Coop port� par la Scoop Cap services	commune de Rillieux la Pape	4 500 €
		<i>Communaut� urbaine</i>	4 500 €
		Etat	5 000 €
		auto financement	1 546 €
	- dispositif cr�ation d'entreprises port� par la commune de Rillieux la Pape	total	15 546 €
V�nissieux/Cr�'acteurs Minguettes	- entreprendre en banlieue	commune de V�nissieux	5 000 €
		<i>Communaut� urbaine</i>	5 000 €
		R�gion	10 000 €
		Etat	20 000 €
		Europe	29 000 €
		autres	16 940 €
		total	85 940 €
Vaulx en Velin/ Lyon Duch�re/CIDFF	- appui aux initiatives �conomiques des femmes des quartiers	d�l�gation r�gionale aux droits des femmes	4 000 €
		ACSE	10 000 €
		CTEF	20 000 €
		<i>Communaut� urbaine</i>	9 000 €

		CDC	9 000 €
		CNASEA	580 €
		total	52 580 €

Décines Charpieu/ commune	- accompagnement à la création d'entreprise	commune de Décines Charpieu	10 894 €
		Communauté urbaine	4 250 €
		Etat	2 000 €
		auto financement	1 109 €
		total	18 253 €
Villeurbanne/association de développement local pour l'emploi et la formation (ADL)	- service d'accompagnement à la création d'activité et parrainage pour les créateurs	commune de Villeurbanne	13 000 €
		Communauté urbaine	8 000 €
		Région	8 500 €
		Département	25 000 €
		Etat	11 000 €
		Europe	20 000 €
		autres (bénévolat)	6 000 €
		total	91 500 €
Total des actions 2009			947 698 €
Total des participations de la Communauté urbaine			118 121 €

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve les participations financières de la Communauté urbaine aux dispositifs d'accompagnement à la création d'activité pour l'année 2009, sous forme de subventions d'un montant total de 118 121 € réparti comme suit :

- 15 000 € à l'association Elycoop pour les actions sur Bron,
- 14 666 € à la commune de Bron pour le dispositif Activ Idées,
- 2 000 € à l'Association sanpriote pour l'insertion par l'emploi (Aspie) pour les actions sur Feyzin,
- 2 800 € au centre d'information départemental des femmes et des familles (CIDFF) pour les actions sur Lyon 1er,
- 8 500 € à la SARL SCIC Graine de sol pour les actions sur Oullins, Pierre Bénite, Saint Genis Laval et Givors,
- 9 000 € à la SCIC Escalier Création pour les actions sur Feyzin, Saint Fons et Vénissieux,
- 15 000 € à la commune de Saint Fons pour le dispositif initiative-crédation d'entreprise La Course,
- 12 000 € à l'association Aspie pour les actions sur Saint Priest,
- 4 500 € à la SA Scoop Cap Services pour la coopérative d'activité Créa Coop à Rillieux la Pape,
- 8 405 € à la commune de Rillieux la Pape pour le dispositif de création d'entreprise à Rillieux la Pape,
- 5 000 € à l'association Cré'acteurs Minguettes pour l'action entreprendre en banlieue sur Vénissieux,
- 9 000 € au CIDFF pour l'appui aux initiatives économiques des femmes des quartiers de Lyon Duchère et Vaulx en Velin,
- 4 250 € à la commune de Décines Charpieu pour le dispositif d'accompagnement sur Décines Charpieu,
- 8 000 € à l'association de développement local pour l'emploi et la formation (ADL) pour le service d'accompagnement sur Villeurbanne.

2° - Autorise monsieur le président à signer les conventions correspondantes.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2009 et suivants - comptes 657 340 et 657 480 - fonction 824 - opérations n° 0046, 0048, 0054, 0056, 0057, 0059, 0061, 0063 et 0274.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 13 mai 2009.